AIRTECH EUROPE Sarl

ZI Haneboesch
L-4562 Differdange
LUXEMBOURG

Téléphone : +352 58 22 82 1
Fax : +352 58 49 35

E-mail : sales@airtech.lu
Site web : www.airtech.lu

Fiche Technique

RB 451

Piège à résine

DESCRIPTION

Le piège à résine RB 451 a été conçu pour capter l'excédent de résine lors de l'infusion de résine. Le RB 451 a une prise de vide et 3 entrées pour la résine afin de pouvoir réaliser plusieurs infusions en même temps. Chaque entrée de résine est équipée d'une valve de sécurité. Le RB 451 est équipé d'un régulateur de vide afin de pouvoir faire diminuer le vide et de pouvoir détecter les fuites. En débranchant la source de vide, le manomètre permet de détecter des pertes de vide, par exemple, des fuites.
Chaque pièce comprend:
> Un seau polypropylène pour récolter la résine sans endommager l'intérieur du réservoir.
> Un embout mâle AQD 500TF de filetage femelle 1/4'' NPT à fixer sur la source de vide du réservoir.
> 3 raccords cannelés de chaque dimension: 3/8'' de diamètre intérieur, 1/2'' de diamètre intérieur et 5/8'' de diamètre intérieur à fixer sur les 3 entrées pour résine du réservoir.

INFORMATIONS TECHNIQUES

Taille du réservoir	10 litres
Diamètre du réservoir	30 cm
Hauteur du réservoir avec la poignée	46 cm
Connection de la source de vide	1/4 pouce mâle NPT
Connection pour l'arrivée de la résine	3/8 pouce filetage femelle NPT
Température maximale d'utilisation	50 °C



Dernière mise à jour : 2010-06-03

Nom du chapitre : Produits pour l'infusion de résine

As the conditions or methods of use, including storage, are beyond our control, Airtech Europe does not assume any responsibility for the performance of this material for any particular use. The material is sold "as is". Airtech Europe disclaims, and buyer waives, any and all implied warranties, including without limitation the implied warranties of merchantability and of fitness for particular use. The information contained herein represents typical properties and should not be used for specification purposes. This translation is provided for your convenience only. The official language is English and the official law is Luxembourg.